



Association Française pour l'Hydrogène et les Piles à Combustible



FILIERE
AUTOMOBILE
& MOBILITES



Paris, le 17 septembre 2017

Madame Elisabeth BORNE
Ministre des transports
244 Boulevard Saint-Germain,
75007 Paris

OBJET : Groupe de travail « Objectif 2040 » dans le cadre des Assises de la Mobilité

Madame la Ministre,

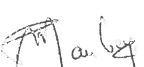
Parce que contribuer à la transition écologique des transports est aujourd'hui notre priorité commune, l'Association Française pour l'Hydrogène et les piles à Combustible (AFHYPC), l'Association pour le développement de la mobilité électrique (AVERE), l'Union Française de l'Electricité (UFE), le Conseil National des Professions de l'Automobile (CNPA), la PFA, Filière Automobile et Mobilités, et le Comité des Constructeurs Français d'Automobiles (CCFA) saluent la démarche de concertation que vous avez initiée en organisant les Assises de la Mobilité. Face à la multiplicité et à l'importance des enjeux auxquels le monde du transport en général doit aujourd'hui répondre, elle nous semble indispensable pour que la loi de programmation prévue en 2018 fasse l'objet d'un large consensus.

Nos organisations ont naturellement songé à solliciter leur inscription aux divers groupes de travail en voie de constitution pour ses Assises, et dont les thématiques ont été rendues publiques. Nous souhaiterions néanmoins vous proposer d'aller au-delà et de nous engager pour que ces Assises apportent aussi des réponses concrètes à l'ambition affichée par le Ministre de la Transition Ecologique et Solidaire en juillet dernier, soit la fin de la vente des voitures émettant des polluants et des gaz à effet de serre à horizon 2040.

La création d'un groupe de travail dédié – « Objectif 2040 » – permettrait ainsi à l'ensemble des acteurs volontaires de se retrouver et de bâtir ensemble un plan pour parvenir ensemble à cet objectif. Le fait que nos organisations traitent aussi bien des problématiques liées à l'énergie, à la construction automobile et à la formation professionnelle notamment est la garantie que des enjeux tels que l'emploi dans la filière automobile ou le développement de l'intégration des énergies renouvelables dans les transports et dans les infrastructures de réseaux seraient traitées conjointement. Le groupe, dont les travaux devront être mis en cohérence avec ceux des différentes instances de la solution « mobilité écologique » de la Nouvelle France Industrielle, pourrait ensuite être pérennisé pour accompagner le déploiement du plan.

Nos organisations se tiennent à l'entière disposition de vos services pour convenir des modalités de mise en œuvre qui leur conviennent – nous sommes notamment prêts à prendre en charge la partie organisationnelle qui pourrait nous être dévolue.

Dans l'attente de votre retour, que nous espérons positif, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, l'expression de nos salutations respectueuses.


P. Mauberger
AFHYPC


J. Beretta
AVERE


C. Coubet-Milhaud
UFE


Michel Rollier
PFA


F. Bartholomé
CNPA


C. Peugeot
CCFA